



LA LETTRE D'INFORMATION CRISE COVID-19

La DRCPN reste en contact

Numéro 3, Avril 2020

L'actualité de votre direction continue. Retrouvez l'essentiel dans ce nouveau numéro.

Les agents de la DRCPN s'associent à la douleur des enfants et des proches du major Said M'LIMI, formateur national TIS à la DCRFPN à Lognes, décédé ce jour du coronavirus. La DRCPN se montre solidaire des collègues de la DCRFPN dans cette terrible épreuve.

LES ACTIONS

MISE EN PLACE D'UNE LIGNE TELEPHONIQUE POUR REPONDRE AUX QUESTIONS DES AGENTS DE LA POLICE NATIONALE

La DGPN complète son dispositif d'information avec la mise en place d'une ligne téléphonique dédiée aux agents de la police nationale.

Les agents peuvent composer le **01.80.36.97.17 de 9H00 à 17H30 du lundi au vendredi**. Une équipe composée de : Mme Laurence BEGUIN, Mme Gisèle LAGIER, et Mme Nathalie BRETEAU, leur répondra.

Les agents continuent de pouvoir leur poser leurs questions par mail à l'adresse suivante : drcpn-infoagent-covid19@interieur.gouv.fr

Depuis la création de cette adresse, plus de 270 questions ont été reçues. Le taux de réponse progresse chaque jour et dépasse 90%.

Les sujets particulièrement évoqués sont le médical, les motifs d'absence, les consignes du gouvernement (notamment la pratique sportive avant la publication du décret 2020-293 du 23 mars 2020) et l'organisation des services en période de crise.

CAPN CEA: La CAPN avancement du corps des CEA organisée par le BGGP s'est déroulée par audioconférence jeudi 02 avril 2020. La séance était présidée par Simon Babre, DRCPN. Florence Valenza-Paillard, sous-directrice de l'administration des ressources humaines par intérim et Alain Ngouoto, chef du BGGP étaient présents. 30 personnes étaient connectées simultanément, grâce à une plate-forme téléphonique mise en place par le SAG avec l'aide de la DNUM. Simon Babre a souligné la mobilisation exceptionnelle des agents du BGGP, qui a permis de maintenir la date de cette CAP.



CONTINUITE DE L'ACCES AUX RESEAUX MEDICAUX ET DE SOUTIEN

Conformément à la mise en place du plan de continuité de l'activité, et en application des consignes gouvernementales, les réseaux de soutien psychologique opérationnel sont mobilisés (cf : note DRH/DRCPN N°34 du 23 mars 2020). Ils organisent un suivi par téléphone pour les personnels et demeurent disponibles, en appui technique, pour les responsables qui ont à gérer des situations spécifiques.

Vous pouvez joindre un psychologue au numéro vert national suivant qui permet d'être mis en relation avec le psychologue de secteur, en journée, ou contacter l'astreinte opérationnelle soirs, nuits, weekends et jours fériés au: 0805 217 17 ou contacter Mme Jennifer VANVLIERDE, psychologue: 06.89.06.57. 67 (sites de Lumière et Lognes).

Vous disposez également d'une ligne d'écoute externalisée : 0805 230 405

NOMADE 2: Julien BECOULET, chef du DSLSI, et son équipe poursuivent leur mobilisation pour répondre à vos demandes et interrogations concernant notamment le télétravail et le travail distant. Contact : drcpn-hotline@interieur.gouv.fr.

Il est **impératif que les agents connectés à Nomade2 se signalent auprès de leur hiérarchie**. Cette formalité est nécessaire pour vous intégrer dans l'arrêté qui sera pris à cet effet prochainement et déterminera la position administrative qui sera retenue vous concernant.

LA GESTION DU COURRIER RESTE ASSUREE grâce à : Jean-Christophe LAGARDE, chauffeur du DRCPN et Monique BASSALER, chargée de mission au DSLSI, en lien direct avec le secrétariat de direction. Jean-Christophe LAGARDE effectue ainsi une liaison avec Beauvau chaque jour ainsi que des liaisons avec Lognes.





EQUIPEMENTS DE PROTECTION : La cellule mise en place à la SDFP comprenant notamment Perrine Barré, Ève Perennec-Segarra et Morgan Salambeau-Del-Todesco-Bach, continue d'organiser la répartition des équipements de protection à destination des services de police en liaison avec le SAILMI. Cette semaine, ce sont notamment 300 000 masques chirurgicaux donnés par la poste qui ont été attribués aux forces de sécurité intérieure. Grâce à ce don, la police nationale bénéficie de 157 000 masques supplémentaires. Ces masques sont déployés en priorité vers les régions actuellement les plus touchées par l'épidémie de COVID-19 : la région Est (plus de 50 000 masques) et la région Ile-de-France (près de 60 000 masques).

COMMUNICATION: La section com' continue à vous informer. N'hésitez pas à aller sur le site de la DRCPN

http://drcpn.minint.fr/index.php/toutes-les-actualites

SITE INTRANET: RESSOURCES DOCUMENTAIRES COVID-19: Un accès rapide aux ressources documentaires en lien avec la crise sanitaire actuelle a été créé. Il est alimenté régulièrement, pensez-y! Pour y accéder, cliquez sur le lien suivant: http://drcpn.minint.fr/index.php/publications-et-portraits



R@DIO POLICE: RESTEZ A L'ECOUTE!

Pour communiquer entre collègues, partager un savoir-faire, des compétences, pensez au réseau social interne r@dio police! Accessible depuis Internet et divers supports (poste de travail du service, Néo, smartphone, tablette ou ordinateur personnel), il permet d'échanger sur les bonnes pratiques professionnelles, les idées, les questionnements et les moments forts de sa vie d'agent de la PN. Le tout dans un espace dédié sécurisé. Pour s'inscrire cliquer sur le lien suivant : http://police-nationale.minint.fr. Pour les personnels se connectant depuis internet : radiopolice.interieur.gouv.fr Une fois sur le portail, cliquez sur l'onglet dédié.





AGENDA

- -Point quotidien du DGPN avec les directeurs, dont le DRCPN, les lundis, mercredis et vendredis.
- -Visio du DGPN avec les OS de police les jeudis après-midi.
- -La SDFP participe chaque après-midi à une vision avec les SGAMI et le SAILMI au sujet des équipements de protection.



TEXTES DE LA SEMAINE

- ✓ Note DRH/DRCPN N°34 du 23/03/2020 : Aménagement de l'accès aux réseaux médicaux et de soutien
- ✓ Fiche DGAFP DU 03/04/2020 sur la réunion à distance des instances de dialogue social

Cliquez directement sur le lien du document pour accéder à la page



Suivez-nous sur drcpn.minint.fr - A partir du portail de la DGPN, cliquez sur l'onglet à gauche de l'écran pour faire apparaître les directions et cliquez sur DRCPN